



CANAL MIDI & POSIFIX® MIDI

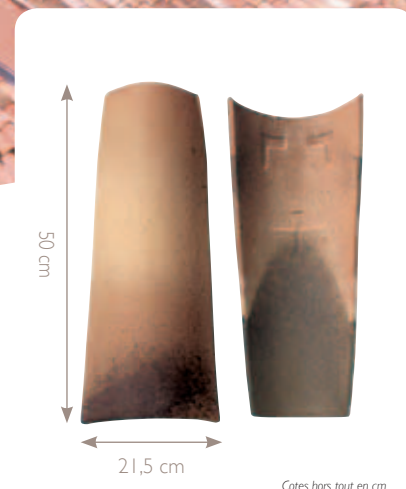
L'incontournable canal de 50 aux qualités inégalités

Tuiles Terre Cuite Canal

RENOVATION



LEADER MONDIAL DES SOLUTIONS DE TOITURES



CANAL MIDI & POSIFIX® MIDI

- ✓ Posifix® à talons (appui 11 cm)
- ✓ Large assise (stabilité)
- ✓ Netteté et douceur des contours
- ✓ Tuile pressée

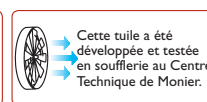
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

| | |
|---|--|
| Type | Tuile de terre cuite canal |
| Nombre de tuiles au m ² | CANAL MIDI en couvert : 10,5 à 12,9* POSIFIX® MIDI ou CANAL MIDI en courant : 10,5 à 12,9 |
| Poids unitaire | CANAL MIDI : ≈ 2,6 kg POSIFIX® MIDI : ≈ 2,5 kg |
| Poids au m ² | CANAL MIDI en couvert : 27,3 à 33,5 kg* |
| Longueur hors-tout | ≈ 50 cm |
| Largeur hors-tout | ≈ 21,5 cm |
| Largeur utile | de 26,5 à 23,5 cm (selon espacement 5 à 2 cm) |
| Pureau longitudinal | de 36 à 33 cm (selon recouvrement mini de 14 à 17 cm) |
| Mètre linéaire de liteau/m ² | de 2,8 à 3 ml |
| Mise en œuvre | pose à joints droits |
| Norme produit | NF EN 1304 |
| Norme d'application | NF P 31-201 [DTU 40.22] |
| Nombre de tuiles par palette | CANAL MIDI : 225 POSIFIX® MIDI : 160 |
| Poids de la palette | CANAL MIDI : 600 kg POSIFIX® MIDI : 400 kg |

NOTE DE PRESCRIPTION

La tuile de couvert sera en terre cuite, de la famille des Canal, de 50 cm de long et d'une largeur en nez de 21,5 cm, de type CANAL DE 50 de Monier ou similaire. Sa pose se fera conformément à la norme d'application NF P 31-201 [DTU 40.22]. Sa mise en œuvre se fera à l'aide de l'ensemble des pièces spécialement étudiées pour réaliser une pose à sec des faîtages et des rives tel qu'indiqué dans le DTU.

GARANTIES



TUILES DE TERRE CUITE
Classe 1 d'imperméabilité
Méthode E
d'essais de résistance au gel subis
www.monier.fr

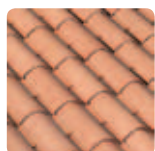
* Poids x 2 si pose de la CANAL en courant et couvert.

Pour tout projet développé dans le cadre de la démarche HQE®, une Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire est disponible sur demande pour cette tuile.

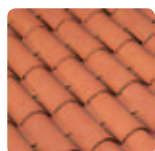
Les caractéristiques certifiées par la marque NF Tuiles de terre cuite sont l'aspect, les caractéristiques géométriques, la résistance à la rupture par flexion, l'imperméabilité, la résistance au gel (Méthode E) et la résistance au gel "Climat de montagne" (si cette dernière est revendiquée).

NUANCIER

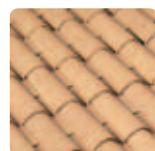
CANAL MIDI



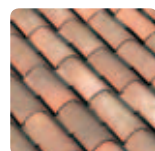
Rose



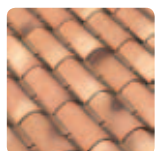
Rouge



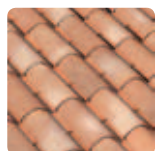
Paille



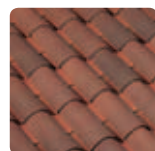
Aurore



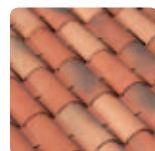
Silvacane Littoral



Terre d'Ocres



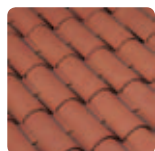
Rouge Vieilli



Cuivre



Authentique

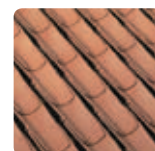


Rouge Syrah

POSIFIX® MIDI



Rose



Rouge



Silvacane Littoral



Paille



Silvacane Xahara

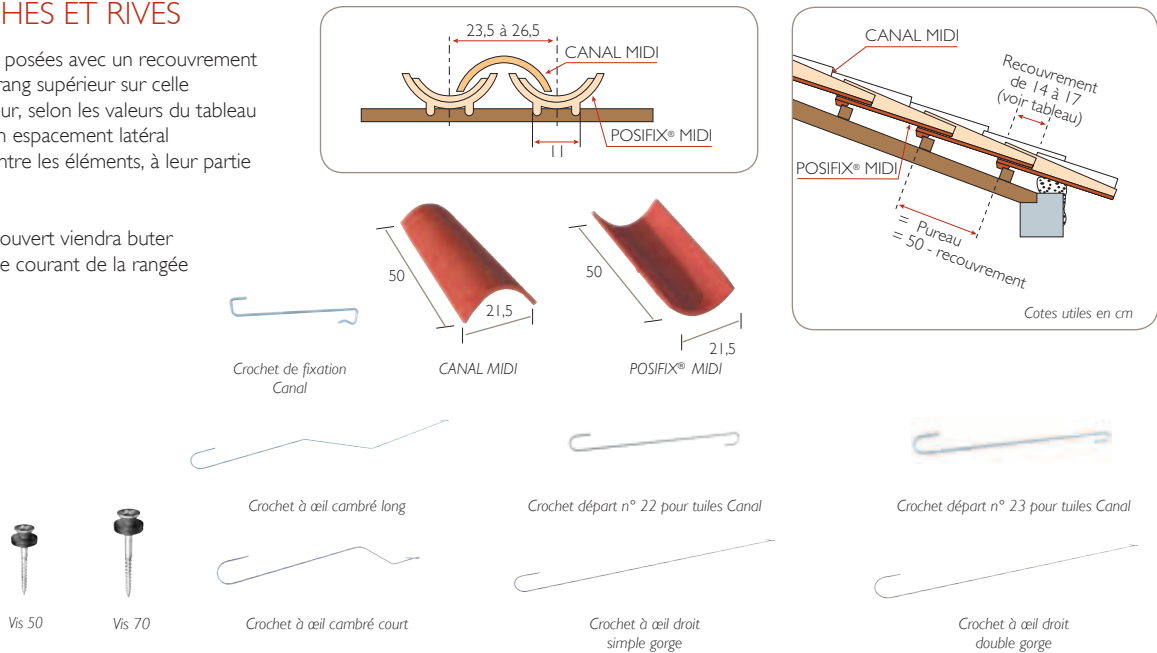
Le processus de cuisson de la terre cuite peut générer de légères nuances de teintes. Pour obtenir un toit homogène, il est conseillé de panacher les tuiles entre palettes. Les procédés d'impression ne garantissent pas obligatoirement une reproduction fidèle des couleurs. Demandez à voir la tuile en situation. Les valeurs sont données à titre indicatif et sont donc susceptibles d'évoluer.

LES POINTS SINGULIERS

APPROCHES ET RIVES

Les tuiles sont posées avec un recouvrement de la tuile du rang supérieur sur celle du rang inférieur, selon les valeurs du tableau n° 1, et avec un espacement latéral de 2 à 5 cm entre les éléments, à leur partie la plus large.

La queue de couvert viendra buter sur la queue de courant de la rangée supérieure.

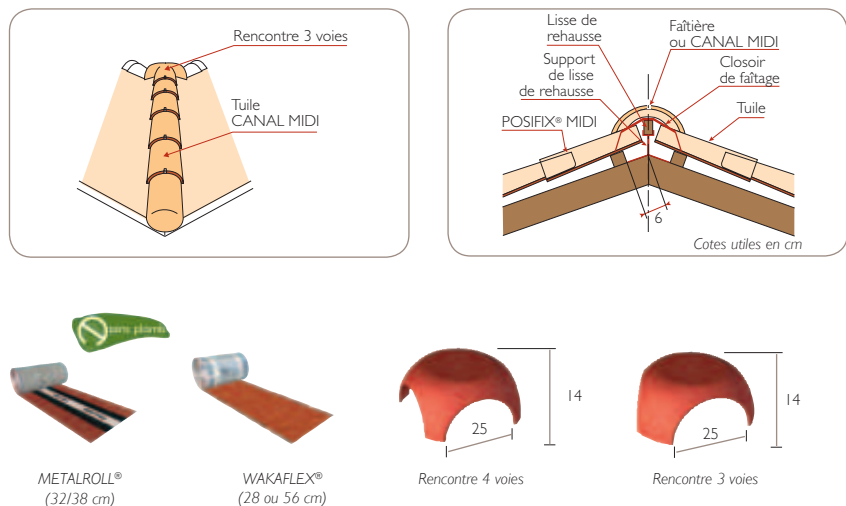


FAITAGES, ARETIERS ET ABERGEMENTS

Monier recommande la pose à sec avec un closoir ventilé. Ce système permet de désolidariser les faîtières/arêtières des rampants. Les approches sont réalisées en tronçonnant les tuiles. D'une mise en œuvre rapide, le faitage à sec permet une ventilation complémentaire.

Il désolidarise les tuiles faîtières de la couverture.

Il évite toute fissuration lorsque la charpente prend son assise ou lors du remplacement éventuel d'une tuile ou d'une faîtière.



AERATION, VENTILATION ET ECLAIREMENT

La ventilation de la sous-face des tuiles et de leur support doit être assurée. Elle assure un bon comportement dans le temps des matériaux constitutifs de la couverture.

L'utilisation des tuiles chatières est recommandée en partie haute et en partie basse de la couverture.

Les sections totales des orifices de la ventilation doivent être réparties par moitié entre partie basse du (ou des) versant(s) et, par moitié au voisinage du (ou au) faitage.

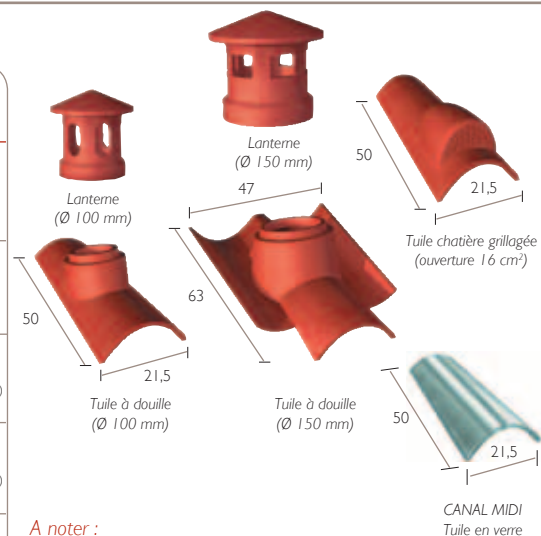
Les rejets d'air humide et/ou vicié provenant de ventilation ou d'extraction des pièces d'habitation par VMC ou autre, doivent impérativement s'effectuer hors des combles.

Pour plus de détails sur ces 2 points, se reporter aux DTU en vigueur.

Les tuiles à douille doivent être positionnées de préférence en haut de rampant.

| Type de comble | Section totale de ventilation ⁽¹⁾ |
|----------------|--|
| | $S = 0$ |
| | $S = 0$ |
| | $S_1 = 0$ $S_2 = 1/3\ 000$ ⁽²⁾ |
| | $S_1 = 0$ $S_2 = 1/3\ 000$ ⁽²⁾ |

(1) rapportée à la surface projetée horizontalement.
 (2) sauf écrans de sous-toiture respirants sous avis technique type SPIRTECH®



A noter :
 pour une meilleure efficacité, les tuiles à douille doivent être placées au plus près du faitage.

Les valeurs sont données à titre indicatif et sont donc susceptibles d'évoluer.

LES POINTS SINGULIERS

NOUE ET EGOUT

Deux finitions sont possibles :

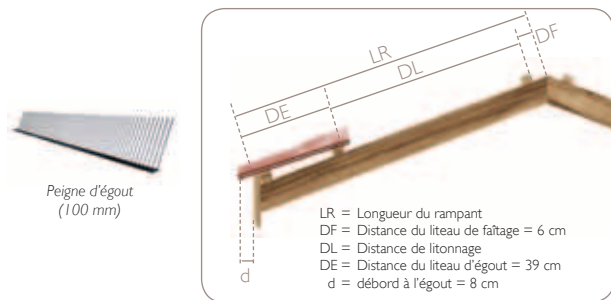
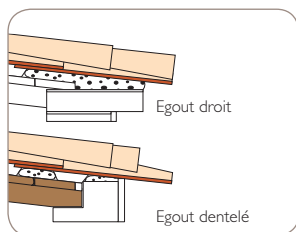
- égout droit,
- égout dentelé.

Dans tous les cas, les tuiles du premier rang seront obligatoirement fixées.

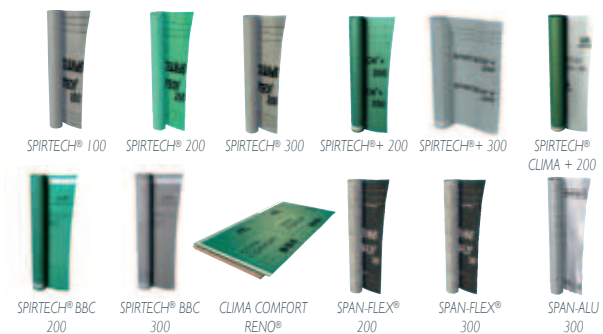
Se reporter au DTU en vigueur. La cote DE mentionnée par Monier

est indicative et à titre d'exemple. Elle varie selon la hauteur de basculement, le pureau, la pente du toit et le débord d.

Cette cote DE est à ajuster en fonction du débord d désiré. Pour les tuiles à décroché en nez, on tiendra compte de la partie courante (écoulement de l'eau) pour définir les cotes DE et d.



SOUS-TOITURE



FIXATIONS DES TUILES EN PLAIN CARRE

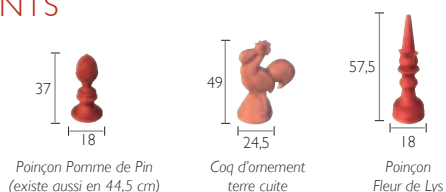
Pour des vents violents, Monier préconise d'aller au-delà des recommandations DTU et par conséquent de fixer toutes les tuiles. (1) Les zones et sites d'exposition au vent considérés sont ceux prévus par les règles NV 65.

Pour plus d'informations, consulter le DTU 40.22.

Pour empêcher le glissement des éléments de couverture et pour assurer la tenue au vent, Monier préconise les crochets de fixation boucle pression. (Recouvrement tuiles 12, 14, 15, 16 et 17 cm).

| Pentes en % | Zones I et 2 ⁽¹⁾ Sites protégé et normal ⁽¹⁾ | | Zones I et 2 ⁽¹⁾ : Site exposé ⁽¹⁾ Zones 3 et 4 : Tous sites | |
|------------------|---|-----------------|---|-----------------|
| | Rives et égouts | Partie courante | Rives et égouts | Partie courante |
| $p \leq 30$ | toutes | libres | toutes | toutes |
| $30 < p \leq 60$ | toutes | toutes | toutes | toutes |

ORNEMENTS



LA REGLEMENTATION

TABLEAU DES PENTES MINIMALES EN %

PENTES ET RECOUVREMENTS MINIMAUX ADMISSIBLES EN %

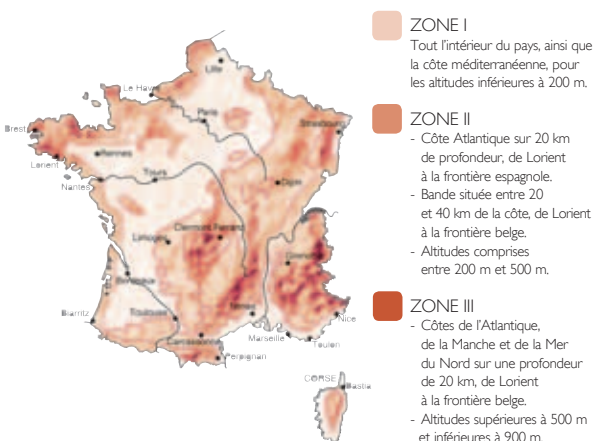
| Sites | Zones I | | II | | III | |
|---------|---------|--------|--------|--------|--------|--------|
| | Pentes | Recouv | Pentes | Recouv | Pentes | Recouv |
| Protégé | 24 | 14 | 27 | 15 | 30 | 15 |
| Normal | 27 | 15 | 30 | 16 | 33 | 16 |
| Exposé | 30 | 16 | 33 | 17 | 35 | 17 |

Ces données conviennent pour les rampants dont la longueur de projection horizontale n'excède pas 12 m.

ZONES D'APPLICATION DES PENTES MINIMALES

La France est divisée en 3 zones d'application des pentes minimales (eu égard à la concomitance vent-pluie)

Remarque : en cas d'incertitude concernant la zone d'application, il est primordial de se reporter à la définition des zones ci-dessous.



DEFINITION DES SITES SELON LE D.T.U

| SITES | DEFINITION |
|---------|---|
| Protégé | Fond de cuvette entouré de collines sur tout un pourtour et protégé ainsi pour toutes les directions du vent. Terrain bordé de collines sur une partie de son pourtour correspondant à la direction des vents les plus violents et protégé pour cette seule direction du vent. |
| Normal | Plaine ou plateau pouvant présenter des dénivellations peu importantes, étendues ou non (vallonnements, ondulations). |
| Exposé | <u>Au voisinage de la mer</u> : Le littoral sur une profondeur d'environ 5 km, le sommet des falaises, les îles ou presqu'îles étroites, les estuaires ou baies encaissées et profondément découpées dans les terres. <u>A l'intérieur du pays</u> : Les vallées étroites où le vent s'engouffre, les montagnes isolées et élevées (par exemple Mont-Aiguoual et Mont-Ventoux) et certains cols. |

Ce découpage en trois zones ne doit pas être confondu avec le découpage en Régions de Neige et de Vents donné dans les règles NV.

Afin d'éviter les infiltrations de neige poudreuse, les DTU en vigueur recommandent l'utilisation d'un écran de sous-toiture. Sa mise en œuvre est également préconisée par le SNEST afin de recueillir et conduire à l'égout les éventuelles infiltrations d'eau et de protéger contre la pénétration de poussières et suies.

MONIER se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques de sa gamme



Siège social : 67, Avenue de Fontainebleau - 94270 Le Kremlin-Bicêtre
T : 01 58 91 20 00 - F : 01 58 91 20 01

Hotline Allô MONIER

N° Indigo 0 820 338 338

0,15 Euro TTC/mn

www.monier.fr

